

Réponses de quelques candidats à l'élection présidentielle 2017

Jacques Cheminade

« Nous vous remercions pour le courrier que vous nous avez adressé, et dont Monsieur Cheminade a pris connaissance..

Ayant reçu, depuis le début de la campagne, des centaines de sollicitations, il ne lui sera malheureusement pas possible de vous fournir une réponse personnalisée avant le scrutin décisif. Il le regrette. Cependant nous espérons engager un dialogue avec vous dès que cela nous sera possible.

En attendant, vous trouverez sans doute des éléments de réponse à vos interrogations en consultant le [projet complet](#) de Monsieur Cheminade sur le site cheminade2017.fr disponible sous forme de livre [La France avec les yeux du futur](#) paru chez L'Harmattan.

Ce scrutin sera décisif pour l'avenir de notre pays. Combattons ensemble pour un avenir meilleur. »

François Fillon

« Vous m'interrogez sur mon projet santé et plus particulièrement sur la question de la politique de vaccination relativement aux maladies chroniques et dégénératives.

Mon projet permettra d'engager la recomposition de l'offre hospitalière dans une logique exclusive d'amélioration de la qualité des soins.

Je veux encourager fortement la recherche médicale, notamment par le renouvellement des plans « autisme », « maladies rares », « cancer » et maladies neuro-dégénératives » pour prévenir et guérir ces maladies. Dans ce cadre les questions que vous posez trouveront naturellement leur lieu de traitement »

Benoît Hamon

« [...] S'agissant de la vaccination qui vous tient à cœur, elle entre tout à fait dans le cadre des préoccupations au centre du « programme santé » de Benoît Hamon :

Parce que la vaccination nous protège des épidémies, nous garantirons une prévention vaccinale renforcée fondée sur des produits évalués en toute indépendance et encouragerons la recherche dans ce domaine. »

Pour ceux qui n'ont pas (encore ?) répondu, nous pouvons consulter des prises de position antérieures, ou récentes sur divers médias :

Nicolas Dupont-Aignan

« Je tiens à la vaccination obligatoire sur les vaccins éprouvés mais comme lui, et comme un million de Français qui ont déjà signé cette pétition, j'estime que l'industrie pharmaceutique n'a pas à imposer la vaccination de nos enfants sur des vaccins qui ne sont pas rendus obligatoires par l'État. »

source : http://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2017/03/27/vaccin-dtp-nicolas-dupont-aignan-denonce-une-collusion-du-ministere-avec-les-labos_846025#

Emmanuel Macron

Selon le Dr Olivier Véran, référent santé de En Marche !

« La vaccination constitue un élément fondamental des politiques de santé publique, et doit être valorisée. »

Selon des responsables de l'équipe d'Emmanuel Macron :

« La politique vaccinale est une priorité absolue de santé publique. Il n'y a pas de matière à polémique. »

Jean-Luc Mélanchon

« La vaccination a constitué un progrès important dans l'Histoire, en contribuant à augmenter le contrôle des humains sur leur santé. Si, comme vous l'écrivez, certaines maladies contre lesquelles les Français sont vaccinés ont disparu, on peut penser que c'est une conséquence de la politique de vaccination qui a été mise en place.

En ce sens, la politique de santé publique exige que tous les individus soient soumis aux mêmes règles, pour qu'elle soit efficace, c'est pourquoi l'obligation de vaccination doit être maintenue pour les maladies infectieuses contre lesquelles il n'existe pas d'autres outils de prévention plus efficaces.

Néanmoins, il est nécessaire de retravailler la politique de vaccination française, afin de s'assurer d'une part qu'elle correspond bien à ces exigences de santé publique et non aux intérêts des industries pharmaceutiques, d'autre part qu'elle concerne uniquement les maladies pour lesquelles la vaccination constitue la politique la plus adéquate.

[...] la démocratie sanitaire ne pourra s'exercer qu'avec des citoyens conscients des enjeux de santé publique [...]. C'est pourquoi, une éducation à la santé sera dispensée dès le plus jeune âge et tout au long de la scolarité. »

> *extrait d'une réponse du 6 novembre 2016 à un précédent courrier*